



L'an deux mille vingt-cinq le 11 du mois de décembre s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Champenoux, après convocation légale du 4 décembre, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS.

Présents : M. RENKES David – M. SALVE Olivier – M. BECCHETTI Daniel - M. THOURON Jean Marc
M. RAKOTONDRAMANITREA Haja – M. GRANDADAM Daniel I- M. VOINSON Philippe – Mme FRANCOIS Valérie
M. HOLZER Alain – M. WARION Jacques- M. HENQUEL Patrick - Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge
Mme MARCHAL Astrid – Mme CHERY Chantal – Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard - M. RENAUD Claude
M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès – M. POIREL Patrick – M. FAGOT REVURAT Yannick
M. L'HUILLIER Nicolas - M. BECKER Bernard – M. THIRY Philippe - M. FRANCOIS Vincent - M. BERNARD Philippe
M. DIEDLER Franck – M. GUILLAUME Geoffrey - M. CHANE Alain – LE GUERNIGOU Nicolas – M. MOUGINET Dominique
Mme ROJAS Magali - M. MATHIEU Denis – M. BONAFFINI Sylvestre - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOIN Cédric-

Procurations : M. BARTHELEMEY Philippe à M. RAKOTONDRAMANITRA – M. MATHEY Dominique à M. CHANE Alain
M. GUEZET Philippe à M. FEGER Serge – M. CAPS Antony à M. THOMAS Claude – Mme JELEN Nelly à M. LE
GUERNIGOU Nicolas -

Excusé(e)s : M. JOLY Philippe – Mme LORETTE Delphine – Mme MARANDE Carole

Secrétaire de séance : M. RENAUD Claude

L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55

Présents : 37

Pouvoirs : 5

Excusés : 3

Votants : 42

Date d'affichage : 16 décembre 2025

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42

Contre :

Absentions :

DECHETS

15_12_2025

Tarification pour l'année 2026 des apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire

Considérant la délibération du conseil communautaire du 12/12/2024 fixant les tarifs d'apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire,

Considérant l'avis favorable de la commission « gestion des déchets ménagers » du 17 novembre 2025,

Véronique SCHEFFLER, vice-présidente en charge des déchets ménagers et de l'environnement, rappelle que la Communauté de Communes de Seille et Grand Couronné accepte les apports de déchets par les professionnels en déchèterie communautaire, selon les tarifs TTC au m³ suivants :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ 2025
BOIS	28 €
CARTONS	8 €
DECHETS VERTS	11 €
GRAVATS	28 €
PLATRE	36 €
DECHETS NON VALORISABLES	64 €

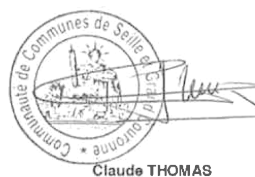
Suite à l'avis de la commission déchets du 17/11/2025, Véronique SCHEFFLER propose à l'assemblée communautaire de modifier la grille tarifaire pour les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire, à compter du 1^{er} janvier 2026, selon les montants ci-dessous :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2026
BOIS	29 €
CARTONS	9 €
DECHETS VERTS	13 €
GRAVATS	29 €
PLATRE	37 €
DECHETS NON VALORISABLES	66 €

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Valide** les tarifs applicables dès le 1^{er} janvier 2026 pour tous les apports de déchets professionnels à la déchèterie communautaire, tels que ci-dessous :

TYPE DE DECHETS	TARIF au m ³ A partir du 01/01/2026
BOIS	29 €
CARTONS	9 €
DECHETS VERTS	13 €
GRAVATS	29 €
PLATRE	37 €
DECHETS NON VALORISABLES	66 €



Claude THOMAS

Claude THOMAS
2025.12.16 14:53:24 +0100
Ref:10080328-15198782-1-D
Signature numérique
le Président